

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2014 se réuniront en séance publique à la mairie de Saint-Julien-de-Coppel.

Séance du 18 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit janvier à 9 heures 30, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Julien-de-Coppel, sous la Présidence de Monsieur Dominique VAURIS, Maire.

Date de la Convocation du Comité d'Administration : 7 janvier 2020

Présents : Messieurs Dominique VAURIS, Jean-François BOIRIE, Guillaume BOUIN, Mesdames Myriam BLANZAT, Lise-Ophélie CHARVILLAT, Charline MONNET, Monique FAURE, Marie-Claire CROIZET, Madame Eliane DONADIEU, Mireille GAYNARD

Absente : Madame MEUNIER Viviane

Secrétaire de séance : Madame Myriam BLANZAT.

BILAN DU NOEL DES AINES 2019

Les montants des dépenses et recettes afférentes aux colis de Noël, au repas des aînés et à l'animation proposée sont exposés.

NOEL 2020

Animation 2020 :

Plusieurs types d'animations sont examinés, afin de faire un choix à contractualiser pour le 13 décembre 2020. Contacts pris une décision sera prise en séance du 8 février 2020. Ainsi, une demande d'aide au financement sera adressée à nos conseillers départementaux.

Effectifs :

32 personnes supplémentaires sont recensées pour intégrer la liste des invités.

Elargissement du panel de Noël :

En privilégiant le repas servi à la salle des fêtes, pour son esprit convivial, des démarches sont entreprises pour disposer d'offres nouvelles à proposer aux aînés qui le souhaiteraient (bons d'achats, billets cinéma, soin du corps, etc...).

Fin de séance à 10h30